

Paris le 29 novembre 2010

**Monsieur le Directeur général
Office national des forêts
2, avenue de Saint Mandé
75570 PARIS Cedex 12**

Monsieur le Directeur général,

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur le problème posé par le versement des primes dues au titre de l'année 1991 aux ingénieurs en poste à l'Office national des forêts.

Ce sont 138 agents qui sont concernés.

Le 2 février 2010, la directrice des ressources humaines nous a reçus avec son adjoint, suite à notre intervention commune.

Lors de cette réunion avait été évoqués plusieurs points :

- Une ébauche de solution était envisagée au travers de la prime d'objectif et de rendement ;
- Un engagement de l'ONF de versement de cette prime devait être adressé à tous les agents concernés avec explication claire des difficultés rencontrées, nous devions en avoir copie ;
- Nos organisations syndicales devaient intervenir auprès du Secrétaire général du ministère chargé de l'agriculture pour l'alerter sur la nécessité de trouver rapidement une solution.

La seule suite concrète de cette réunion fut notre courrier au Secrétaire général du ministère en charge de l'agriculture en date du 21 mars 2010 dont vous avez eu copie, courrier resté sans réponse.

De nombreux collègues nous interpellent sur ce dossier éminemment sensible qui désormais doit être réglé avant la fin de l'année, le contexte économique pour le régler étant plus favorable.

Nous attendons sous quinzaine des informations sur l'avancement de ce dossier et les solutions retenues pour mettre fin à cette iniquité dans le traitement des personnels.

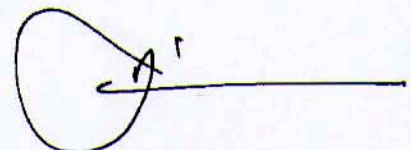
Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'UNIPEF,



Thierry TURLAN
Premier vice-président

Pour EFA-CGC,



Pierre BROS
Secrétaire général